PATRIMOINE ALIMENTAIRE ALPIN

UN PROGRAMME POUR LA SAUVEGARDE DES CONNAISSANCES TRADITIONELLES, PRATIQUES ET VALEURS DES COMMUNAUTÉS ALPINES

Candidature multinationale au Registre des Bonnes Pratiques de la Convention UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine vivant. Etat de lieux et perspectives pour le tourisme

Montreux – 16 Novembre 2022 14:40 – 15:00

Valentina Lapiccirella Zingari

ERSAF ENTE REGIONALE PER I SERVIZI ALL'AGRICOLTURA E ALLE FORESTE | AESS Archivio di Etnografia e Storia Sociale | Regione Lombardia

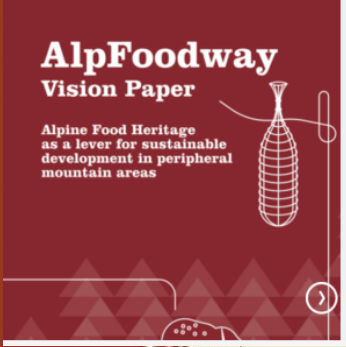

Interreg Alpine Space AlpFoodway

AlpFoodway

A cross-disciplinary, transnational and participative approach to Alpine food cultural heritage

Qu’est-ce que c’est le patrimoine alimentaire des communautés alpines?
Une définition partagée dans le cadre du projet Alpfoodway, conclu en 2019

Le patrimoine alimentaire alpin est constitué d'un ensemble de connaissances, de valeurs, de compétences et de pratiques de production, de transformation et de consommation en constante évolution, profondément liés aux écosystèmes de montagne. C'est un **patrimoine vivant** dans la vie quotidienne des communautés alpines, dans le cycle de l'année et des saisons, entre les temps de travail et les temps de fête.

Dans cet héritage se rencontrent mémoire et créativité, sentiment d'identité et de continuité, capacité d'innovation et d'adaptation

Il combine, comme un **ensemble d'éléments profondément connectés et interdépendants**, une variété de pratiques: activités agro-sylvo-pastorales, la récolte, production et conservation d'herbes, de petits fruits et champignons, l'agriculture en terrasses et la gestion des terres d’altitude, la viticulture, la culture fruitière et l'apiculture, la culture des céréales de montagne et la panification communautaire, l'horticulture et la cuisine familiale ...

Porquoi l’UNESCO? Problèmes globales e outils normatifs globaux.

La sauvegarde de la diversité culturelle et biologique comme défi pour l'ensemble de l'humanité. Les Alpes, un système sous pression.

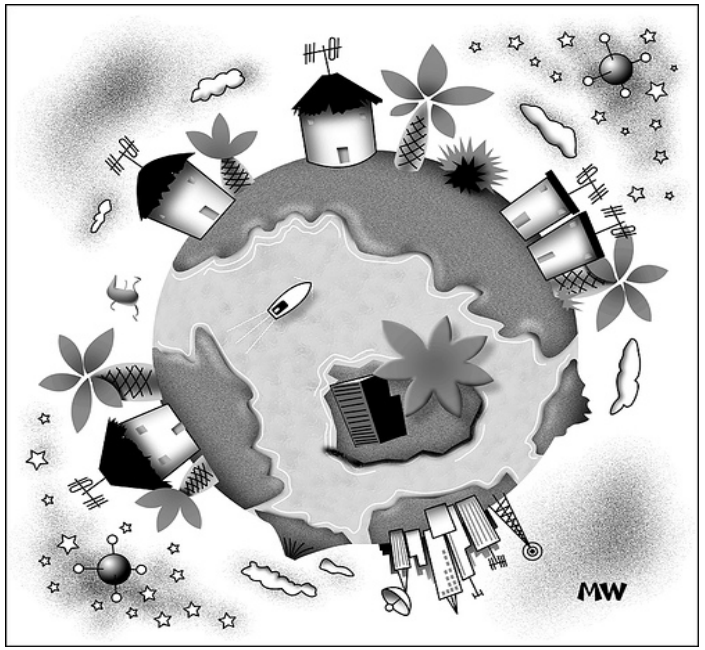

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Intangibile
Cultural
Heritage

L'industrialisation, l'urbanisation et le dépeuplement, le tourisme de masse, la mondialisation et la concurrence sur les marchés mondiaux, le changement climatique transforment les Alpes. De nombreuses connaissances et pratiques traditionnelles sont menacées, avec la transformation de l'environnement naturel et des contextes sociaux.

En 2003, une **nouvelle définition** du patrimoine culturel est née, basée sur la reconnaissance des communautés, des groupes et des individus https://ich.unesco.org/en/convention. Art. 2

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Intangibile Cultural Heritage

Les Comunnautés, groupes et individus: le sens d'identité et continuité, les valeurs culturelles

La transmission entre les generations

Un patrimoines dynamique, riflet de la diversité culturelles e et guidé par la recherche de durabilité

Art.2. On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissaces et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacinndividusts et espaces culturels qui leur sont associés - **que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.** Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et, et d'un **développement durable.**

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Intangibile
Cultural
Heritage

PATRIMOINE
IMMATÉRIEL - VIVANT

art. 2 - les domaines «inter alias»

Patrimoine de l'alimentation–
Food Heritage

Connaissance de la nature,

pratiques sociales, rituelles et festives,

traditions et expressions orales,

artisanat traditionnel

Sauvegarder

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Intangibile
Cultural
Heritage

Sauvegarde pour la Convention de l'UNESCO signifie **transmission d'éléments culturels vivants**

Art. 2. On entend par sauvegarde des **mesures visant à garantir la vitalité** du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la **valorisation**, la transmission notamment par **l'éducation formelle et informelle**, ainsi que la **revitalisation** des différents aspects de ce patrimoine culturel.

Participer

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Intangibile
Cultural
Heritage

Art.15.
Dans le cadre de ses activités de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, chaque État partie mettra tout en œuvre pour assurer **la plus large participation des communautés, des groupes et, le cas échéant, des individus** qui créent, entretiennent et transmettent ce patrimoine culturel, **afin de les impliquer activement. dans sa gestion.**

Processus de gouvernance du patrimoine dans le respect des droits des communautés

Partage des benefices

Pratiques locales.
Processus bottom-up

Le patrimoine vivant alpin. Une vision commune à l’échelle alpine

Les Alpes, un "magnifique laboratoire" de la relation entre les cultures humaines et l'environnement

Les Alpes des bonnes pratiques

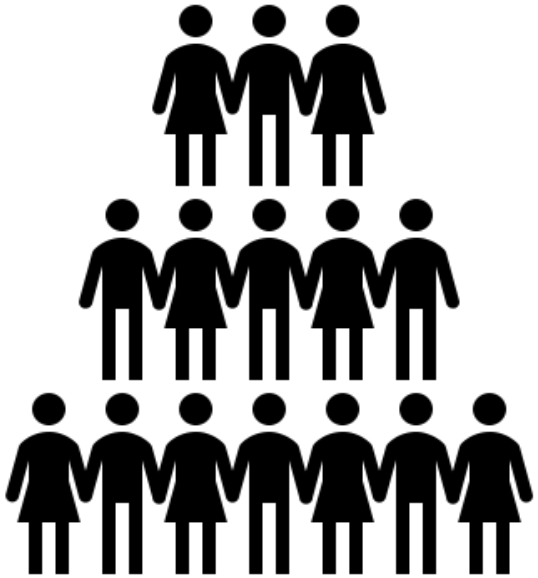

Qu’est-ce que le patrimoine alimentaire alpin?

COMMUNAUTÉS, GROUPES, INDIVIDUS

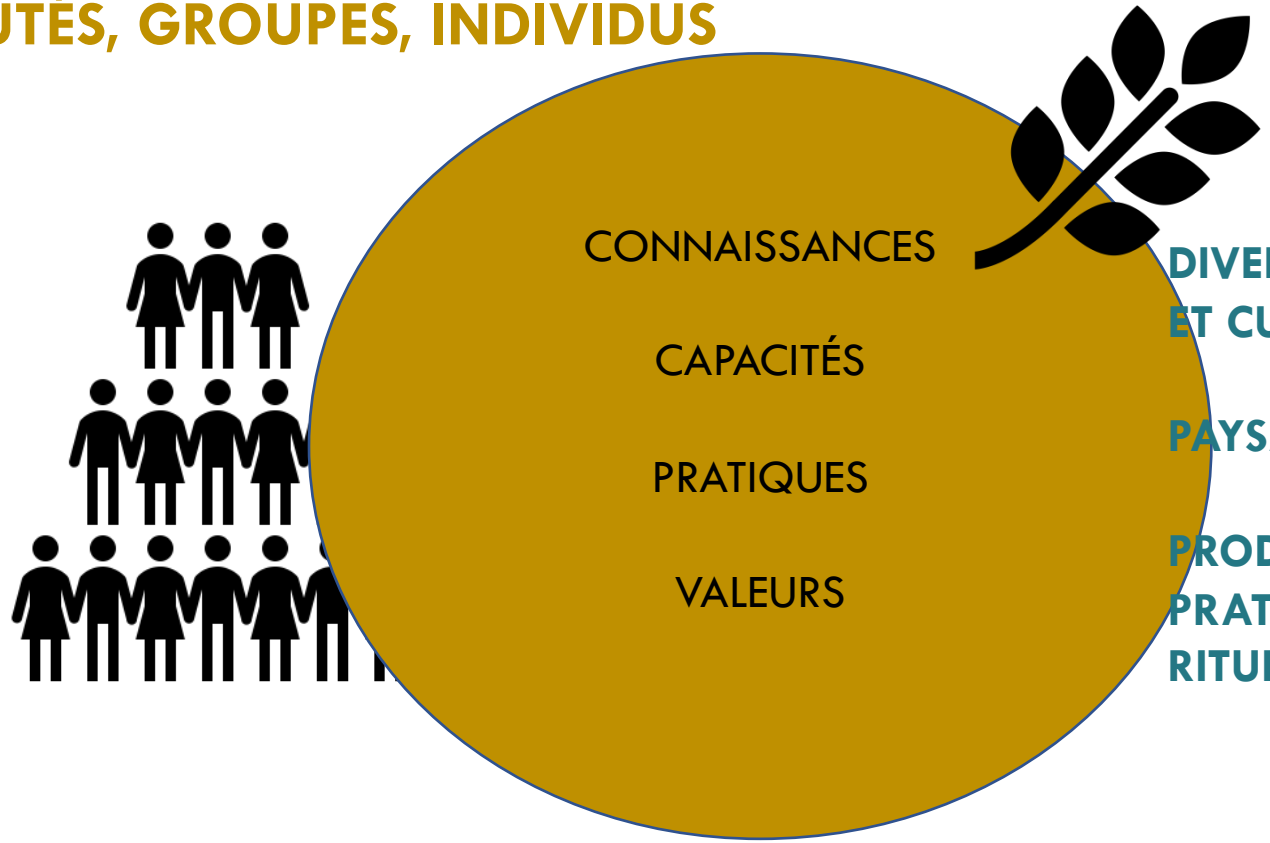

DIVERSITÉE BIOLOGIQUE ET CULTURELLE

PAYSAGES PRODUCTIFS

PRODUITS DU TRAVAIL et PRATIQUES SOCIALES, RITUELLES ET FESTIVES

Un système alimentaire integré

Il réunit en un ensemble **d'éléments profondément connectés et interdépendants**, une variété de savoirs et de pratiques

Connaissances de la nature, artisanat traditionnels

activités forestières, pratiques de **pastoralisme** et de transhumance, apiculture

Agriculture de montagne, gestion des terres en altitude…

Le ramassage et la conservation des **herbes, petits fruits et champignons**

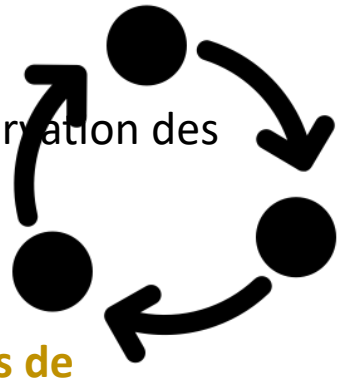

Viticulture, châtaigneraie et **arboriculture** alpine…

La culture des **céréales de montagne** et les pratiques communautaires de panification

Les pratiques de l'horticulture

traditions alimentaires qui se transmettent dans le quotidien, dans le cadre de pratiques sociales, rituelles et festives et dans le cycle de l'année et des saisons

Un patrimoine garantie de durabilité

Profondément liée au respect et aux rythmes de la nature, l'agriculture traditionnelle alpine et son système alimentaire sont à l'origine **des productions locales et de filières de qualité.**

Celles-ci contribuent à faire de l'espace alpin un **modèle de durabilité**, un lieu de valeurs environnementales et culturelles universellement reconnues comme source de **bien-être**, de **qualité** et d'**équilibre alimentaire**.

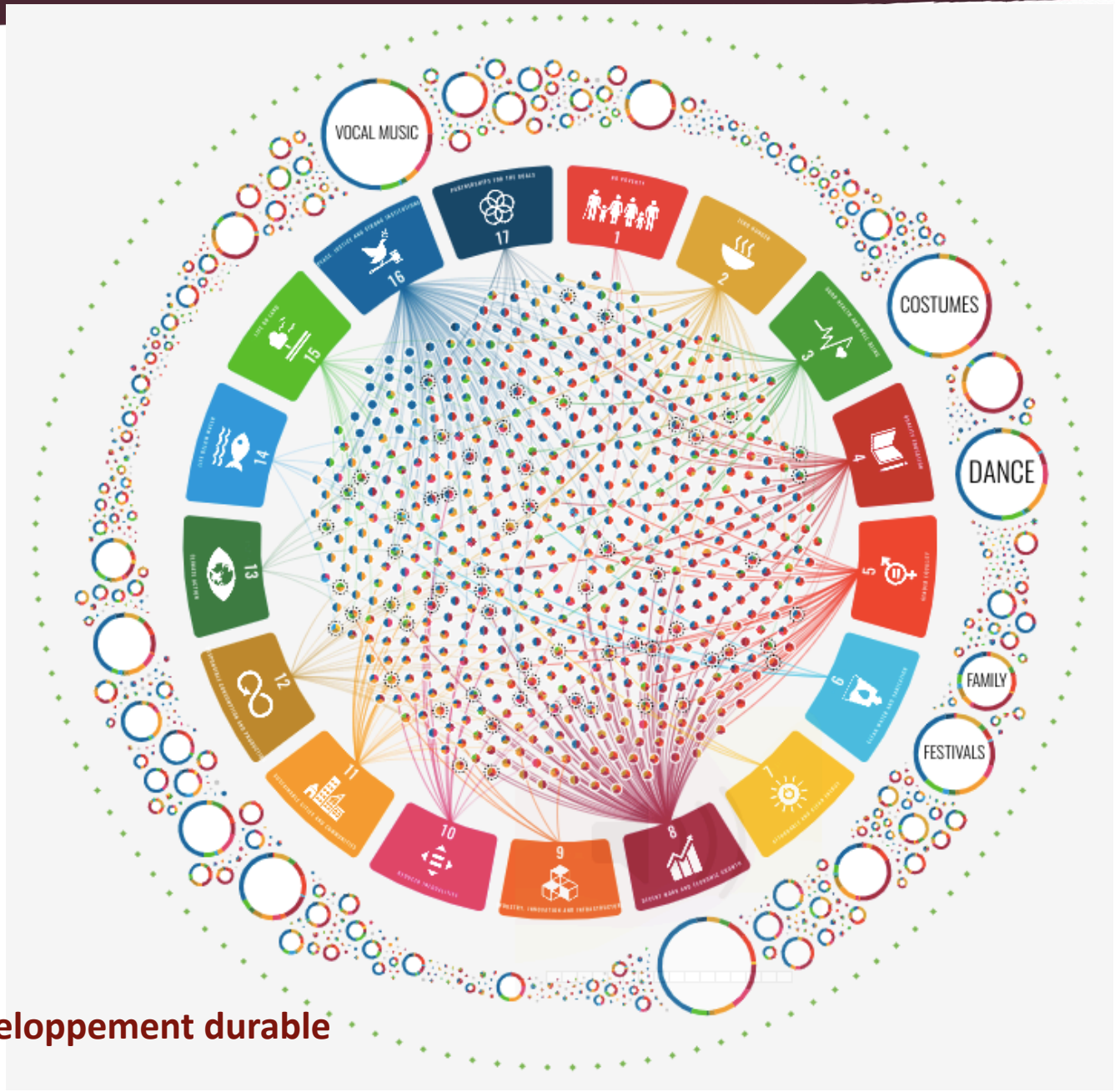

Patrimoine immatériel et développement durable

https://ich.unesco.org/en/dive&display=sdg#tabs

Le communautés alpines, les racines du patrimoine alimentare

LA TABLE de valeurs *traditionnels* et CONTEMPORAINS

BIENS COMMUNS

BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

DEVELOPPEMENT DURABLE

EDUCATION

ZERO DECHETS

CIRCUITS COURTS

RESILIENCE

DIMENSION SPIRITUELLE

INTERCULTURALITÉ

ECONOMIE DU PARTAGE-ENTRAIDE

AIDE MUTUELLE

ENTRETIEN ET RESPECT

TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

SOBRIETE / PARSIMONIE

PRODUCTION LOCALE

CAPACITE D'ADAPTATION

RITUELS

CULTURE FRONTALIERE

LES ALPES : UN LABORATOIRE DE BONNES PRATIQUES.

Comment reconnaître une bonne pratique de sauvegarde du patrimoine immatériel alpin ?

LES CRITÈRES FONDAMENTAUX DE DURABILITÉ BASÉS SUR LE PATRIMOINE VIVANT

Valeur des savoirs, savoir-faire et pratiques en tant qu'expression du patrimoine pour les communautés alpines, liée à **leur "sentiment d'identité et de continuité"**

Vitalité - environnementale, économique, sociale et culturelle - de ces pratiques contemporaines

Échelles locales, valorisation des filières de production en termes de micro-économies locales, respectueuses du milieu naturel et du contexte social

Existence de **mesures déjà en place pour la durabilité** environnementale, économique et socioculturelle - expériences et bonnes pratiques de sauvegarde à reconnaître et à renforcer

Existence de **systèmes locaux de transmission et de transfert des connaissance**s - à reconnaître et à soutenir

Caractère transfrontalier et le **potentiel de coopération**

Reconnaître les bonnes pratiques implique prendre en compte les menaces et les risques - les besoins des communautés et de co-concevoir le changement

Un outil innovant : le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Intangibile Cultural Heritage

Les Bonnes Pratiques Alpines sont des pratiques qui respectent les valeurs de durabilité environnementale, sociale et économique

Un projet de candidature qui reflète les objectifs et les principes de la Convention

Article 18. Programmes, projets et activités pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

le Comité sélectionnera et promouvra les projets, programmes et activités nationaux, sous-régionaux et régionaux pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui, à son avis, reflètent le mieux les principes et objectifs de la présente Convention.

Article 1. Objectifs de la Convention

a) sauvegarder le patrimoine culturel immatériel

b) assurer le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, groupes et individus concernés ;

b) sensibiliser au niveau local, national et international à l'importance du patrimoine culturel immatériel ;

c) promouvoir la coopération et le soutien internationaux.

QUI EST IMPLIQUÉ?

Les niveaux du réseau - gouvernance collaborative

Producteurs, artisans, société civile : les communautés de savoirs/pratiques et les filières de production durable
Associations et personnes - ressources locales / producteurs et artisans / consortiums et coopératives / associations professionnelles...
Hôteliers, restaurateurs et acteurs du tourisme et des services...

****

Institutions - au service des communautés
institutions culturelles, musées, écomusées / écoles et universités / parcs et espaces protégés, sites Unesco, géoparcs / ...
Administrations et politiques de soutien aux collectivités
décideurs politiques et administrations locales...

ARC ALPIN: un contexte politique en évolution

La candidature fait partie de la stratégie alpine macro-régionale de la SUERA. Elle est incluse dans le plan de travail de l'AG6, comme l'une des activités prioritaires (Table d'action 4 coordonnée par la Région Lombardie - DG Autonomie et Culture)

Un réseau en action - un système d'alliances stratégiques

IDENTIFIER LES BESOINS DE SAUVEGARDE ET LES RÉPONSES POSSIBLES À CES BESOINS

PARTAGER LES EXPERIENCES ET LES BONNES PRATIQUES DE SAUVEGARDE

PRENDRE CONSCIENCE DE VOS DROITS ET DEVOIRS

RÉSEAU - RENFORCEMENT ET MISE EN PROJET DES ACTIVITÉS DE SAUVEGARDE

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Intangibile
Cultural
Heritage

Les objectifs de la participation au réseau de candidature - pour les collectivités - les institutions - les politiques :

1. Identifier et renforcer les bonnes pratiques pour la sauvegarde du patrimoine alimentaire alpin, en soutenant les communautés dans leurs efforts de conservation

2. Identifier les besoins et planifier de nouvelles mesures de sauvegarde dans tous les domaines indiqués par le Pacte pour la sauvegarde du patrimoine alimentaire alpin : identification, documentation et recherche, valorisation et revitalisation, transmission, éducation, protection...

3. Créer un programme commun d'activités des pays de l'arc alpin

4. Construire et renforcer des réseaux à l'échelle alpine, à travers un processus d'échange, de connaissance mutuelle, de coopération et de renforcement des capacités

Les bénéfices de participer au réseau de candidature - pour les collectivités – les institutions - les politiques :

Le patrimoine relie:

Il favorise l'identification par les gouvernements et les institutions - à tous les niveaux - des efforts de sauvegarde des communautés au niveau local
Il favorise la reconnaissance des bonnes pratiques et la transmission à travers les générations
Il active des processus de sensibilisation et de coopération, au niveau local, régional, national et international, favorisant de bonnes relations et un climat de confiance

Le patrimoine produit :

De nouvelles connaissances, activant des processus de recherche et de formation participatifs
Nouvelles orientations politiques et évolutions réglementaires, en soutien aux collectivités et aux producteurs
Bénéfices économiques directs et indirects, renforçant les chaînes de production durables, contribuant à une prospérité juste et durable, au profit des générations futures
Visibilité, également à travers les médias, qualifiant l'image du patrimoine alpin et de ses communautés

Le patrimoine protège et inspire

Il protège l'environnement naturel et culturel, les paysages productifs et la biodiversité alpine
Il contribue au bien-être des communautés alpines et de la société dans son ensemble, en renforçant la conscience de la valeur et en donnant une continuité aux précieuses traditions, patrimoine de l'humanité tout entière.

Une alliance pour le futur des Alpes – un réseau d'expériences – un programme partagé

Identifier - renforcer - planifier et partager
des activités pour sauvegarder les pratiques et les valeurs de l'alimetation alpine

Sensibiliser et renforcer la prise de conscience de la valeur du patrimoine	**Identifier, rechercher et documenter de manière collaborative et éthique**	**Transmettre et éduquer**	**Communiquer. Construire une stratégie de communication adéquate**
Former et renforcer les compétences	**Promouvoir dans le respect des communautés de manière «sensible au patrimoine »**	**Protéger. Promouvoir des mesures de protection juridique**	**Coopérer**. Créer des partenariats à plusieurs niveaux et intersectoriels

Le tourisme durable: un enjeux majeur à l'echelle globale

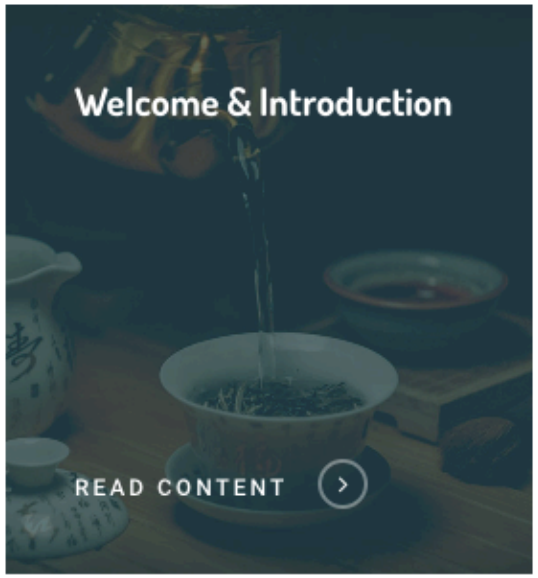
Welcome & Introduction
READ CONTENT

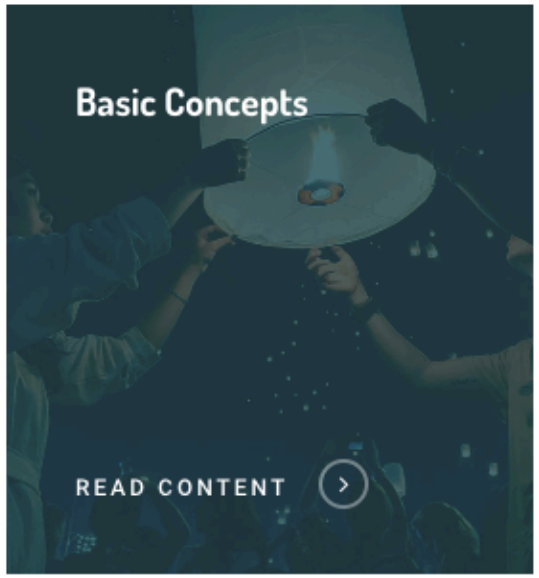
Basic Concepts
READ CONTENT

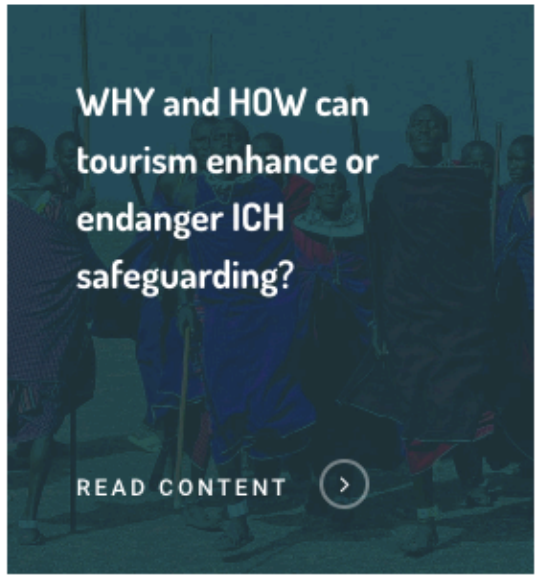
WHY and HOW can tourism enhance or endanger ICH safeguarding?
READ CONTENT

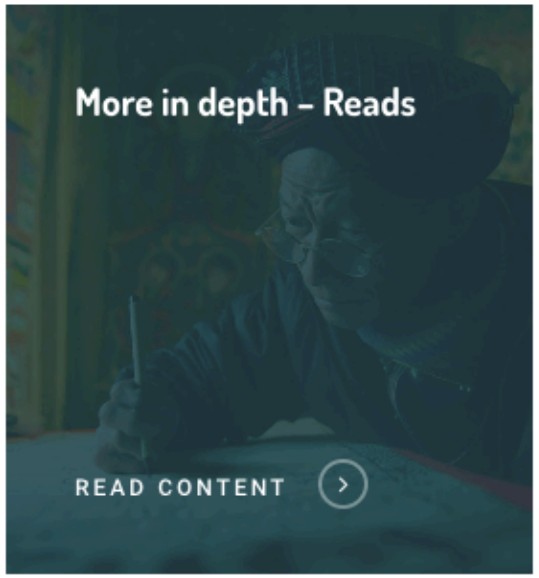
More in depth – Reads
READ CONTENT

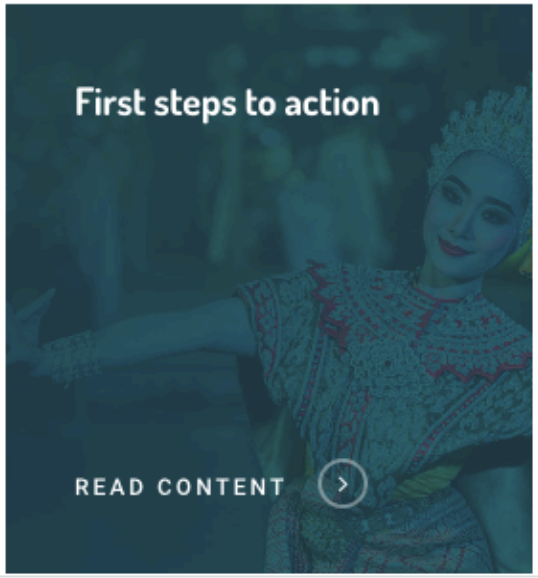
First steps to action
READ CONTENT

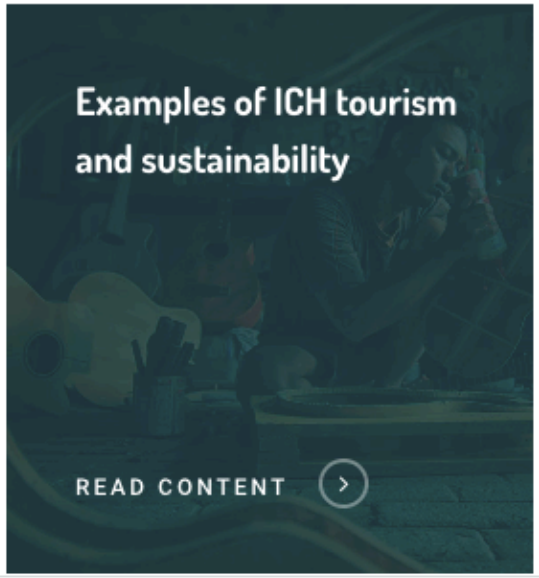
Examples of ICH tourism and sustainability
READ CONTENT

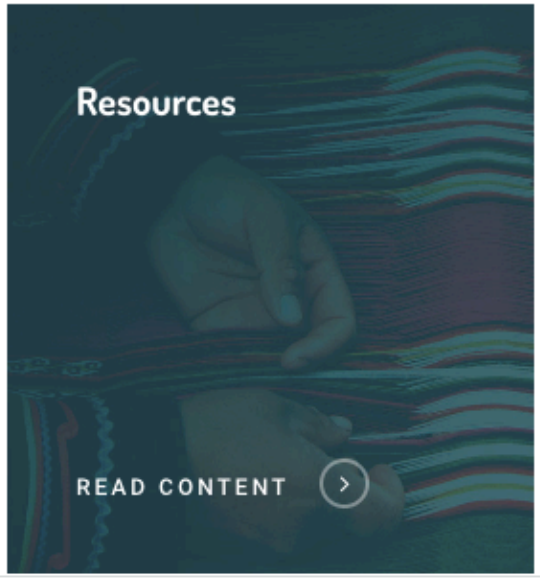
Resources
READ CONTENT

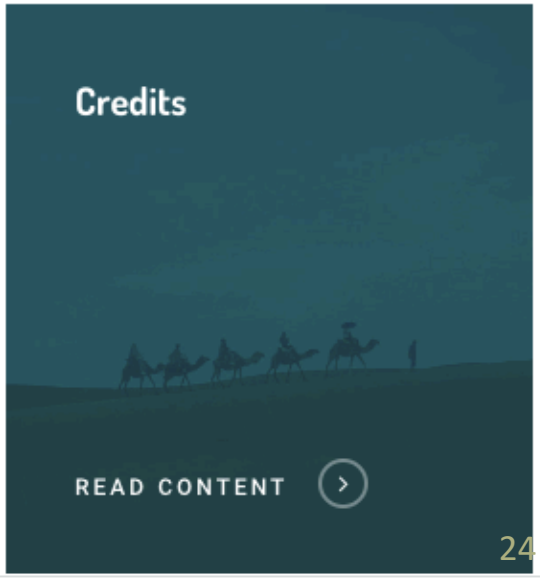
Credits
READ CONTENT

IDENTIFICATION DE BONNES PRATIQUES EN LIEN AVEC LE TOURISME DANS LES ALPES

The Cheese Route of Savoie [75] is a network of sites designed to help the local population and tourists discover the cheeses of two French departments united around the same cheese culture. The cheeses produced in this network of sites have a Registered Designation of Origin, which proves their distinctiveness, their value and their meaning for local populations. The cheese production sites, whether they are dairy farms, farm houses, alpinists, cheese shops or interpretation centres, are to discover and learn about the making of dairy products.

ttps://www.ichngoforum.org

Web Dossier on Intangible Cultural Heritage and sustainable tourism – CASE STUDIES

❖S'ENGAGER À **PARTAGER LE PROJET** et IDENTIFIER LES COMMUNAUTÉS - ACTIVITÉS - BONNES PRATIQUES POUR SAUVEGARDER LE PATRIMOINE ALIMENTAIRE ALPIN

❖ IDENTIFIER LES **RÉFÉRENTS** DES COMMUNAUTÉS ET DES ORGANISMES À INCLURE DANS LE RÉSEAU ET LES INDIQUER DANS LE PROJET DE FORMULAIRE ICH03

❖ DIFFUSER LE **PACT POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ALIMENTAIRE ALPIN**, AFIN DE CONSTRUIRE UN RÉSEAU À PLUSIEURS NIVEAUX AUTOUR DE MESURES DE SAUVEGARDE PARTAGÉES

❖ **RENFORCER LES RÉSEAUX** DE RÉFÉRENTS - MÉDIATEURS À DIFFÉRENTS NIVEAUX

❖ORGANISER DES **RENCONTRES** ET DES EVENEMENTS AU NIVEAU LOCAL - REGIONAL - NATIONAL

2021

2022

2022

2023

2023

Les objectifs et les étapes du travail en cours

DES RENCONTRES EN FRANCE ET EN ITALIE EN 2022

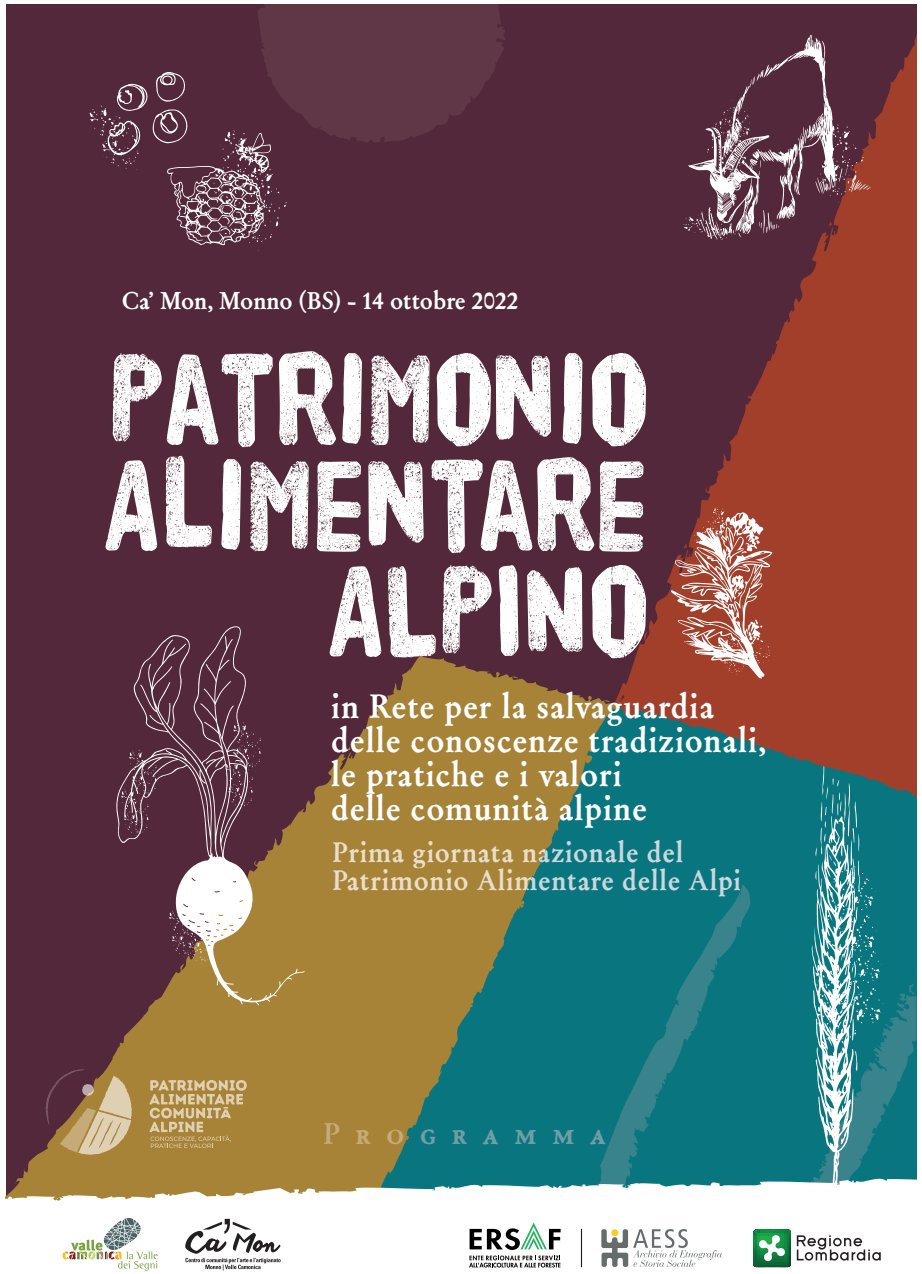

- MISE A JOUR D'UN PREMIER PROJET DE FORMULAIRE ICH03 - EN FONCTION DES INDICATIONS DES MINISTERES DE LA CULTURE, DES PROCESSUS EN COURS A DIFFERENTS NIVEAUX ET DU PARTAGE AVEC LE PARTENARIAT INTERNATIONAL.

- PROCESSUS DE CO-RÉDACTION DU NOUVEAU DOSSIER ICH03 AVEC LES INSTITUTIONS COMPÉTENTES - LES MINISTÈRES DES DIFFÉRENTS PAYS PARTENAIRES, AVEC LA COORDINATION DU BUREAU MIC UNESCO - ET LA RÉGION LOMBARDIE - ITALIE.

- COORDINATION DU TRAVAIL DE COLLECTE DES LETTRES DE CONSENTEMENT ET DE SOUTIEN.

- COORDINATION DU TRAVAIL DE DOCUMENTATION AUDIOVISUELLE

2021

2022

2023

2023

2023

Les objectifs et les étapes du travail en cours

Merci pour votre écoute

ERSAF
ENTE REGIONALE PER I SERVIZI ALL'AGRICOLTURA E ALLE FORESTE

AESS
Archivio di Etnografia e Storia Sociale

Regione Lombardia